

NOTE EXPLICATIVE CONCERNANT LA DEMANDE DE LICENCE

2016-2017

Sur la licence jointe, sont indiqués plusieurs renseignements, vous devrez vérifier l'ensemble de ces données, les modifier le cas échéant ou encore, pour une nouvelle demande, remplir les informations.

Les numéros « téléphone fixe ou portable » sont importants. Votre adresse mail est aussi importante, d'une part vous recevrez les mails sur la vie du club mais est aussi nécessaire pour la ligue du Maine.

☞ La partie « assurance » est à renseigner.

Pour les majeurs, remplir les nom et prénom,
Pour les mineurs, cette partie sera complétée par le parent ayant l'autorité parentale.

☞ **La visite médicale** est obligatoire en demandant au médecin de y apposer

Sa signature et son cachet (le tout lisible).

la visite médicale n'est pas obligatoire pour le dirigeant non présent sur le banc de touche.

☞ **ATTENTION ! Vérifier (en haut à droite du document) en cas d'annotation « photo à actualiser »** en fournir une, récente, en couleur, format photo d'identité (elle doit être différente de la précédente) **Beaucoup de séniors vont être concernés.**

☞ **Tous ces documents sont à redonner pendant les permanences qui ont lieu au local foot :**

accompagnés du règlement (sont acceptés : chq, chq vacances, chq lycéen, coupons sport, tickets CAF, espèces). L'encaissement sera effectué début septembre

Le prix de la licence reste inchangé pour la saison 2016-2017 :

- Catégories U 19, seniors et vétérans 0,90 "
- Catégorie U18 né en 99-2000 et 2001..0,65 " (1)
- Catégories U 13 à U 15 né en 2002-03-04-05 0,55 " (1)
- Catégorie U 6 à U 11 né en 2006-07-08-09-10-11 0,50 " (1)
- Dirigeant 0,00 " gratuit

(1) Pour la même famille, à partir de la deuxième licence (sauf catégorie u19, seniors et vétérans), une réduction de 15 € est effectuée.

☞ **Pour toutes nouvelles licences**, en plus des documents notés ci-dessus, joindre une photocopie de la pièce d'identité ou la photocopie de la page du livret de famille.

Pour autres renseignements, contacter Brigitte Grudé, secrétaire, 06.10.57.56.61 ;

secretariat.caevronfooot@orange.fr ou à Vincent Peyrieux, secrétaire adjoint, 06.15.35.02.49

PS : le joueur ne pourra participer aux entrainements que lorsque la demande de licence et le règlement seront effectués.